



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

CA Académique du SNES-FSU Orléans-Tours Blois le 2 mars.

Motion « mini-entreprises »

Le SNES Orléans-Tours, inquiet de l'intrusion des entreprises au sein des établissements scolaires a, lors du congrès de Grenoble, activement participé à la prise de position du SNES national contre les mini-entreprises qui ont fait leur apparition depuis quelques années dans nos collèges et lycées. Aujourd'hui, plusieurs départements allouent des moyens d'enseignement aux établissements pour faire fonctionner ce dispositif piloté par l'association « Entreprendre pour Apprendre » qui est très officiellement soutenue par le MEDEF. En Indre-et-Loire, 17 établissements l'ont adopté, ce sont 51 heures allouées pour son fonctionnement, qui apparaissent désormais dans le tableau de répartition de la DHG. L'association EPA centre a reçu 3000 euros du département dans le cadre du « soutien aux actions jeunesse et politique éducative », et les élu-es qui soutiennent ces actions n'avancent même plus masqué-es tant elles semblent être une évidence pour tout le monde, comme le fut jadis l'enseignement de la religion.

Nous refusons tout formatage de l'esprit de nos élèves, le SNES-FSU ne dérogera pas à ses engagements pour une école laïque. En vertu de **l'article 6 de la charte de la laïcité à l'école** « *la Laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire le bon choix* », nous continuerons de militer pour la formation de futur-es citoyen-nes qui ne soient pas seulement capables de s'insérer dans notre société mais aussi de la penser.

Votes : unanimité des présent-es (19)